

+ 20 juin 1843

Monsieur le Supérieur

Je viens de vous expédier, par le frère Célestin,
le deu de la Cour de N. D. du Lac. Je ne
sais s'il vous conviendra, vous verser par les
efforts du rédacteur de l'acte que votre lettre
me demandait par tous les renseignements
divers à ce sujet. mais sur le point
de le faire recorder, afin que s'il ne
convient pas, il puisse être renvoyé.

J'ai appris à Brooklyn le départ pour
la France du Frère John. cela m'a
d'autant plus touché, que je venais
d'exprimer nettement mon avis contraire.
il m'avait semblé que depuis nos projets
de conventions pour envoyer quelqu'un hors
du Diocèse, il fallait une permission de
l'évêque. — pour l'envoyer dit - vous solliciter

de fonds. ne l'ai-je pas fait pour
vous? qu'est-ce que cette nouvelle demande.
Elle a au moins quelque chose de singulier.
avant d'aller plus loin, il conviendrait
de peur que plus tard il n'y ait malentendu
que l'argent que j'ai dit être disposé à
vous avancer pour vos contributions,
ne pourrait être qu'une avance faite sur
l'assurance de l'allocation de la paroisse
donc si vous voulez toucher votre même
de fonds qui vous seraient alloués, il
faudrait tenir compte de ceci. je fais
dans mes vœux, exception pour la Guyane
que j'ai quelque espérance de pouvoir
payer en terre.

J'ai donné à M. Fumage et
Biquet, avis que votre colonie devra

être dirigée par les lieux. Veuillez changer
la direction si elle se contraire à vos vues.

Nous avons en moi une brillante promesse.

M. de la N. Orleans, qui a eu la bonté de
venir à plusieurs reprises le dimanche. La
votre à South bend vous aura, je l'espère,
apportée de grandes consolations. Vous en
avez besoin dans l'isolement où vous êtes.

J'ai l'honneur d'être avec une sincère

affection

, votre dévoué

+ Col. E. de Peine

J'ins. le 20 Juin / 48.



1837

C. Form,
St. Joseph, Co. Southland,
Mo